

Réunion du conseil d'établissement Via Teams Séance numéro 2 Le 9 novembre 2021 à 19h00

| Membres présents | Membres absents | Invités |
|------------------------------------|-----------------|----------------------------------|
| Membres parents | | Provost, Nathalie – Direction de |
| Bakiri, Yamina (YB) | | l'organisation scolaire |
| Benguellil, Nassima (NB) arrivée à | | |
| 19h15 | | |
| Plante, Marie Claude (MCP) | | |
| Khalil, Halima (HK) | | |
| Msiah, Abdelfattah (AM) | | |
| Verronneau, Julie (JV) | | |
| El Houbbi, Hajar (HEH) | | |
| Membres du personnel enseignant | | |
| Alalou, Salima (AS) | | |
| Houle, Sylvain (SH) | | |
| Thomas, Marthe-Élise (MET) | | |
| , , , | | |
| Élèves | | |
| Bachalani, Christina (CB) | | |
| Shiyue, Qin Olivier (QS) | | |
| | | |
| Direction | | |
| Lamoureux, Philippe (PL) | | |
| | | |

Ordre du jour proposé

| Poi | nts à l'ordre du jour | Documents déposés | Notes de rencontre | Adoption ou résolution |
|-----|------------------------------------|----------------------|--|---|
| 1. | Mot de bienvenue | | Ouverture de la rencontre à 19h06 par PL | |
| 2. | Adoption de l'ODJ | ODJ | Avec modification (voir les AJOUTS) | Proposée par HK Appuyée par YB |
| 3. | Période de questions du public | | Pas de public présent | |
| 4. | Lecture et adoption du PV de la | PV 12-10- 2021 | Suivi – Sylvain Houle souhaite se présenter comme les autres membres du CE (mais il n'a pas été en mesure de le faire) | |

| 5. | rencontre du 12-10- 2021 Correspondance | | Corrections proposées - 3. 1.3 Réflexion personnelle d'un l'ancien membre du CE - 4.1.5 Reporter l'élection de la vice-présidence. - 3. Besoin d'une présidence sur le champ - Madame Bakiri a appuyé - Discussion autour de la durée du mandat des membres du CE. On doit se référer au document déposé lors de la première rencontre. Annexer le document au PV SVP. - Monsieur Abdelfattah et non pas madame ☺ - Madame El Houbbi est la déléguée - 7. Point non traité, car pas de représentant de la communauté sur le CE 5.1 Formation obligatoire pour le CÉ | Proposée par MCP Appuyée par MET |
|----|--|----------------------------|---|--|
| | | | Pour tous les nouveaux membres du CÉ | |
| 6. | Intervention du conseil des élèves | | 6.1 Nouvelle vice-présidence au conseil des élèves. Olivier Qin se présente et exprime son intérêt pour le CE ainsi que pour la vie étudiante Christina Bachalani présente ses points. Besoin d'intimité aux vestiaires d'éducation physique des filles (pour les garçons, la situation ne semble pas être problématique, mais monsieur Houle pense que c'est une bonne idée de le considérer aussi). Huit cabines pour deux groupes, c'est insuffisant. Besoin de portes ou de rideaux. Beaucoup de retards seraient causés par cette situation, car les élèves attendent leur tour. Monsieur Lamoureux s'en occupe. Activités parascolaires. Vols dans les vestiaires après les classes. Les élèves n'ont pas accès à leur casier pour sécuriser leurs effets personnels. Problématiques du côté musique, des jeunes hors musique utiliseraient les locaux pour «chiller». Proposition d'ajout de casier du côté du bloc sportif. Monsieur Lamoureux parle d'ajout de caméras possible dans les corridors. Les jeunes pourraient fournir des cadenas pour verrouiller leurs trucs. Surveillance accrue de ces secteurs dès le 10 novembre (PL) Cafétéria : l'élève souligne qu'il y aurait trop de monde, qu'il n'y aurait plus de nourriture quand on est à la fin de la file (Question sur la carte alimentaire) Points reportés après le point 7.2 Suite : 1300 élèves à PL (106% taux de capacité) ça va, mais c'est limite. Carte aide alimentaire, les parents dans le besoin doivent formuler la demande. Oui, il y a beaucoup d'élèves, mais cela respecte les règles de sécurité relatives à la capacité du bâtiment. Discussion autour des sandwichs et sur le bruit dans la cafétéria. Heures différées proposées pour le diner. | |
| 7. | Points de suivi (point 7.2 passe avant le point 7.1) | Règles de régie interne | 7.1 Règles de régie interne Lecture faite par les membres du CE 6.1 Bris de procédure, voir la formulation *** Voir le quorum pour les votes et la présence des élèves | Adoption proposée par MCP Appuyée par SH |
| | | | 7.2 Modification à l'acte d'établissement (visite de Mme Nathalie Provost, directrice de l'organisation scolaire) | |

| | | Résolution CA21/22- 08010 Sommaire des modifications Présentation Ppoint | Contextualisation par Monsieur Lamoureux : Ouverture nouvelle école – Pavillon Côte-Vertu, école secondaire à venir. Mise sous tutelle par l'école PL d'ici sa pleine réalisation. Pour ce faire, nous devons modifier notre acte d'établissement pour l'ajout de locaux. Présentation de madame Provost - Contexte : processus administratif - But : rattacher l'édifice à PL - Besoin d'espace pour les élèves d'accueil, besoin d'une école de proximité pour répondre à leurs besoins, à un ratio moindre - Pavillon Côte-Vertu disponible au printemps 2022 - Budget sur deux paliers pour les deux édifices concernés, le gros pavillon disponible en 2024-2025-26 ou 27 (fin de la tutelle projetée, planification à revoir) Questions - Tous les élèves d'accueil dans la même école, est-ce vraiment favorable à l'intégration dans leur société d'accueil ? R. Mise sur la création d'une culture permettant une transition harmonieuse vers une école régulière. Expériences favorables dans d'autres écoles comparables. Transition serait plus facile vers la culture québécoise. - Un enfant doit intégrer le régulier lorsqu'il est prêt à le faire. Il faut respecter le rythme de l'élève. - Défi d'enseignement souligné en francisation, relatif aux matières autres que le français, une question qui sera traitée avec l'équipe-école. - Agrandissement possible à MR et non à PL, pourquoi ? R. Vaporeuse. Il doit manquer de places et la ville doit être en accord. École MR pas entièrement à vocation particulière. Il est résolu, sur proposition dument appuyée, d'accepter la modification à l'acte d'établissement de l'École Pierre-Laporte adoptée par la CSSMB (à valider) 7.3 Budget de fonctionnement du CÉ : utilisation proposée ; plantes pour l'entrée 7.4 Uniformes et priorités actuelles | Résolution CE-2021- 2022-2021- 11-09-01 Proposée par NB Appuyée par MCP Report Report Report |
|----|--------------------------------------|--|---|--|
| | | | 7.6 Élection d'une vice-présente (AJOUT du point hors ODJ) Madame Benguellil propose Madame Khalil. | Proposée par NB Appuyée par AM |
| 8. | Suivis et info sur les programmes et | | 8.1 Programme régulier | Report |
| | activités | | 8.2 Programme LLS | Report |
| | | | 8.3 Programme de musique – AJOUT à l'ODJ cours d'anglais | Report |
| | | | 8.4 Profils sport, sciences | Report |

| | | Ariane Fanny Ghislaine Licia Pérak Mathieu | Demandes de sortie | Proposée par HK Appuyée par YB |
|-----|--------------------|--|--|---|
| 9. | Interventions | | 9.1 Direction État de la situation COVID (15 nov., fin des masques en classe) | Report |
| | | | 9.2 Taux de réussite spectaculaire! | Report |
| | | | 9.3 Parents | Report |
| | | | 9.4 Personnel de l'école | Report |
| | | | 9.5 Comité régional de parents | Report |
| | | | 9.6 OPP | Report |
| 10. | Affaires diverses | | Aucune affaire diverse | |
| 11. | Levée de la séance | | 21h36 | Proposée par NB |
| | | | | |
| | | | | |

Procès-verbal rédigé par Marie Claude Plante

Secrétaire du conseil d'établissement de l'école secondaire Pierre-Laporte

Le 9 novembre 2021

•